



Compte rendu du CA du jeudi 14 mars 2024 au Mans

Présents : Jocelyne DELATTRE, Marie-Claire GOUGEON, Elisabeth HUTEAU, Chantal LABOUILLE, Sylvie MANACH, Elisabeth PRUVOST, Danielle TOUZE, Philippe TAFFOREAU, Bernadette VOVARD

Excusée , Elyane Novez

1 - Compte rendu du dernier CA du jeudi 12 octobre à Nantes 2023 . : Adopté

2 - Nouvelles des ARECs : -Tour de table - Chaque membre donne des nouvelles des arecs contactés et de sa propre arec. Le constat : alors que certaines arecs ont du mal à motiver leurs adhérents à participer aux activités proposées, quelques-unes montrent un dynamisme et une bonne participation aux ateliers, sorties, voyages etc ... ainsi qu'un bon investissement de bénévoles pour encadrer ces activités. Chaque membre du CA enverra à Élisabeth H un petit compte-rendu de ses échanges avec les présidents contactés (pour le bulletin)

Des difficultés pour joindre certains présidents :

- Le débat s'est ouvert sur certaines problématiques concernant la responsabilité des AREC par rapport à certaines pratiques. Afin de se protéger de tous risques, il est bon de revoir les statuts de nos ARECs afin d'inclure ou de modifier dans ceux-ci certains articles qui puissent nous ouvrir à certaines possibilités. Pour ce faire il faut organiser une Assemblée Générale Extraordinaire qui doit réunir un quorum pour valider les décisions et si celui-ci n'est pas atteint reconvoquer une nouvelle AG Extraordinaire (dans le mois qui suit) qui elle, n'exigera pas de quorum pour valider.
- **Les points à éclaircir** : nombre de présidents, absence de présidents, mais responsable des signatures. Accueils des adhérents : qui et à quelle condition ? Accueil de non adhérents dans certaines activités comme conférence ou randonnées.....
- Il faut que tout soit bien précisé afin qu'en cas d'accidents graves les victimes ou leurs assurances ne puissent pas se retourner contre l'AREC organisatrice mise en faute par la non inscription du "cas" dans ses statuts.
- Un article dans le prochain bulletin n°20 abordera ce sujet. (par Marie Gougeon)
- Il serait peut-être intéressant de proposer des statuts types pour aider les arecs...

3 – Finances : se reporter au tableau envoyé par la trésorière Elisabeth Pruvost

Elisabeth se renseigne près du Crédit Agricole pour une assurance moins chère.

Voir les conditions pour apporter une aide (cf : bulletin déc 2017/ n°8 / p 4)

- Comment informer les arecs concernées pour les inciter à venir au congrès ???

4 - Proposition de la MNEC (Mutuelle Nationale de l'Enseignement Catholique) :

Les documents fournis ne sont pas assez spécifiques à notre situation de retraités de l'EC. Cette mutuelle se propose d'être présente lors du Congrès de septembre. (Il lui sera demandé de bien cibler la population concernée)

5 – Point sur le site. Le travail de Michel Geny pour la tenue du site est apprécié, l'en remercier dans le prochain bulletin et l'inviter au Congrès.

6 – Point sur la préparation du Congrès du 25 et 26 sept 2024 au Mans par l'AREC Sarthe
Formation de commissions. Un tableau évolutif pour l'avancement de la préparation accessible à tous les participants de cette préparation. Le programme, les intervenants l'hébergement, la restauration, les transports, la messe ... sont prévus avec quelques ajustements à régler.

Sylvie apporte la banderole du congrès et les porte-badges (bordure extérieure 9 cm x 5,5 cm)

Il reste à trouver un titre précis pour ce Congrès. Et la participation financière pour les participants.

Bien prévoir des personnes pour les différents comptes rendus.

Le dossier d'inscription sera envoyé à tous les présidents des Arcs de France en avril, rappel en mai pour une inscription avant l'été en juin.

Sera joint : l'invitation à l'Assemblée Générale et son ordre du jour, l'appel à candidature et le bon pour pouvoir.

Info pour l'élection du nouveau CA :

Danielle Touzé : sortante rééligible et candidate.

Marie Gougeon : sortante rééligible et candidate.

Sylvie Manach : candidate.

Elisabeth Huteau : sortante non rééligible.

Il y aura la veille mardi 24 septembre une réunion du CA à 17h30 à la maison st Julien du Mans ainsi qu'une autre réunion du nouveau CA à l'issue du Congrès dans l'après-midi du jeudi 26 L'AREC Sarthe prévoit donc une salle pour ces 2 réunions.

Il est aussi prévu que les membres du CA dîneront ensemble après leur réunion le mardi soir 24 (Marie Gougeon se charge de retenir le restaurant) Les accueillants pour l'hébergement des membres du CA concernés seront avertis du lieu et heure (21h ?) du rendez-vous pour la conduite à leur domicile.

6 – Bulletin n° 20 (juin 2024)

- Edito (Marie Gougeon)
- Nouvelles des ARECs : Chaque membre fait parvenir à E Huteau les nouvelles.
- Rencontre entre AREC ?
- Changement de président ou d'adresse.. ?
- Site fnarec (remerciement à M.Geny) Invitation aux arcs d'alimenter et de consulter le site
- Congrès : Rappel de cet évènement.
- Risques, responsabilité, assurances, statuts conformes (Marie Gougeon)
- Citations : Sur le thème des Jeux (rapport à l'actualité) Chantal Labouille et ceux qui veulent
- Autre article : Jocelyne Delattre
Chantal Labouille

Envoi des articles à Elisabeth H avant le 1^{er} juin

Envoi du bulletin aux Présidents d'AREC et à Michel Gény (pour site) vers le 25 juin.

Prochaine réunion le mardi 24 septembre 2024 au Mans à La Maison St-Julien à 17h 30